

CONTRATS

La jurisprudence

Société Entreprise Peyrot : la fin

BIENS ET TRAVAUX

D'un code de l'expropriation à l'autre

Les métamorphoses du stationnement payant sur voirie et l'évolution de la domanialité publique

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le service public local des communications électroniques : bilan et perspectives

La notion d'établissement public local

CHRONIQUE

Droit administratif
et droit de l'Union européenne

A

31^E ANNÉE - BIMESTRIELLE

N° 2

MARS-AVRIL 2015

pages 221 à 428

ANÇAISE DE DROIT ADMINISTRATIF

COLLOQUE

La Section du rapport et des études du Conseil d'État

CONTENTIEUX

Réformer le Tribunal des conflits :

- La réforme réalisée
La modification de la loi du 24 mai 1872
- Une réforme à faire ?
Plaidoyer pour l'extension de la QPC
devant le Tribunal des conflits

Les règles générales de procédure

Les avis et recommandations du collège de déontologie de la juridiction administrative

DROIT ADMINISTRATIF ET DROIT SOCIAL

Le licenciement économique d'un agent de droit privé d'un établissement public administratif

DROIT ADMINISTRATIF ET FINANCES PUBLIQUES

Les remises gracieuses accordées

DIRECTION

Directeurs :

Pierre Delvolvé et Pierre Bon

Secrétaire général :

Dominique Pouyaud
Professeur à l'Université
Paris Descartes (Paris V)

Secrétaire général adjoint :

Coralie Mayeur-Carpentier
Maître de conférences
à l'Université de Franche-Comté

31-35, rue Froidevaux,
75685 Paris cedex 14
E-mail : rfda@dalloz.fr

**PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE,
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION**

Sylvie Faye

ÉDITION

Secrétaire de rédaction :

Marie Thomas
Tél. rédaction : 01 40 64 12 81
Fax : 01 40 64 54 66
E-mail : m.thomas@dalloz.fr

Chargé d'édition numérique :

Jean-Marc Pastor

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Directrice des abonnements :

Yvette Nay

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex
Fax : 01 41 48 47 92

Responsable relation clients :

Ginette N'koua
Tél. : 0 820 800 017 (0,12 € TTC/mn)

Revue bimestrielle (6 numéros par an)
Prix de l'abonnement 2015 TTC (1 an) :
France 352,25 €
DOM 368,83 €
Étranger 372,67 €
Prix au numéro : 74,53 €

Les abonnés qui, à la réception de ce numéro, constateront que la livraison précédente ne leur est pas parvenue, sont priés d'en aviser le service des abonnements sans délai, l'éditeur ne pouvant garantir pendant plus de 6 mois le service des numéros manquants.

Tous les volumes des revues antérieures à 1999 sont réimprimés par Schmidt Periodicals GmbH (Dettenford - D-83075 Feinbach - Allemagne).

ÉDITIONS DALLOZ

Société anonyme
au capital de 3 956 040 euros
Siège social :
31-35 rue Froidevaux - Paris 14^e
RCS Paris 572 195 550
Siret 572 195 550 00098
Code APE 5811 Z
TVA FR 69 572 195 550

Filiale des éditions Lefebvre-Sarrut
La reproduction, même partielle, de tout élément publié dans la revue est interdite.

CPPAP n° 1018 T 83763
ISSN 0763-1219

Imprimé en France par JOUVE
1, rue du Dr Sauvé - 53100 Mayenne

COLLOQUE

221

La Section du rapport et des études du Conseil d'État

La genèse de la Section du rapport et des études : la Commission Noël et les décrets de 1963

par Agnès ROBLOT-TROIZIER 221

Le développement : de la Commission du rapport à la Section du rapport et des études

par Bertrand SEILLER 231

Témoignage

par Jean-Michel BELORGEY 238

La Section du rapport et des études : quel laboratoire d'idées ?

Table ronde animée par Christian VIGOUROUX, avec la participation de : Yves JÉGOUZO, Alain LACABARATS, Serge LASVIGNES et Renaud PAYRE 242

Le redéploiement de la participation à l'élaboration des normes

par Pascale GONOD 249

La Section du rapport et des études et la fonction internationale du Conseil d'État

par Hervé ASCENSIO 254

Conclusions

par Maryvonne DE SAINT PULGENT 260

RUBRIQUES

265

CONTRATS

La jurisprudence *Société Entreprise Peyrot* : la fin

● Conclusions sur Tribunal des conflits, 9 mars 2015, *Mme Rispal c/ Société des Autoroutes du sud de la France*, n° 3984 par Nathalie ESCAUT 265

● Conclusions sur Tribunal des conflits, 9 mars 2015, *Société des Autoroutes du sud de la France c/ Garage des pins*, n° 3992 par Nathalie ESCAUT 270

● Note sous Tribunal des conflits, 9 mars 2015, *Mme Rispal c/ Société des Autoroutes du sud de la France* et *Société des Autoroutes du sud de la France c/ Garage des pins*, n° 3992 par Marguerite CANEDO-PARIS 273

BIENS ET TRAVAUX

D'un code de l'expropriation à l'autre

par Pierre BON 293

Les métamorphoses du stationnement payant sur voirie et l'évolution de la domanialité publique

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le service public local des communications électroniques : bilan de dix années et perspectives d'évolutions

par Xavier MATHARAN et Schéhérazade ABOUB 313

La notion d'établissement public local

Conclusions sur Conseil d'État, Section, 4 février 2015, *Élections municipales de La Crèche*, n° 382969 et *Élections municipales de Corrèze*, n° 383019 par Marie-Astrid DE BARMON 322

CONTENTIEUX

Réformer le Tribunal des conflits

1. La réforme réalisée
La modification de la loi du 24 mai 1872 par Pascale GONOD 331

2. Une réforme à faire ?
Plaidoyer pour l'extension de la QPC devant le Tribunal des conflits par Nirmal NIVERT 343

Les règles générales de procédure
par Jean SIRINELLI 358

Les avis et recommandations du collège de déontologie de la juridiction administrative
par Olga MAMOUDY 368

DROIT ADMINISTRATIF ET DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE

Chronique de droit administratif et droit de l'Union européenne
1^{er} juillet - 31 décembre 2014
par Laure CLÉMENT-WILZ, Francesco MARTUCCI et Coralie MAYEUR-CARPENTIER 387

DROIT ADMINISTRATIF ET DROIT SOCIAL

Le licenciement économique d'un agent de droit privé d'un établissement public administratif
Conclusions sur cour administrative d'appel de Paris, 19 janvier 2015, *Institut d'insertion médico-éducatif*, n° 13PA00413 par Julien SORIN 409

DROIT ADMINISTRATIF ET FINANCES PUBLIQUES

Les remises gracieuses accordées aux comptables publics
par Faneva Tsiadino RAKOTONDRAHASO 417